

Procès verbal du Conseil d'École n°2 du 17/02//2020

Ecole d'Arnac la Poste

Membres du Conseil d'école

- Mme l'Inspecteur de circonscription : Mme Seguignes
- Mme le Maire : Mme Deverines.
- Mme l'adjoite aux affaires scolaires : Mme Poujaud
- DDEN : Mme Roch
- Association 'les enfants d'abord' : M. Rafaël.
- Parents d'élèves : Mme Boiron, M. Rafaël, M. Gaucher, Mme Chanton, M. Desmassias.
- Enseignants : Mme Géraud, M. Duchier, Mme Theillaud, Mme Ruben du Courtieux, Mme Précigout,
- Personnel communal : Mme Ribière (ATSEM)

Début de séance : 18h00

1. Effectifs de l'année en cours

CM1/CM2 : 16 élèves dont 5 CM1 et 11 CM2

CE2/Cm1 : 15 élèves dont 9 CE2 et 6 CM1

CP/CE1 : 15 élèves dont 6 CP et 9 CE1

TPS/PS/MS/GS : 19 élèves dont 4 GS + 10 MS + 3 PS + 2 TPS

Total de l'école : 65 élèves

2. Questions pédagogiques : projets en cours, sorties scolaires

a) Déjà effectué en périodes 2 et 3 :

Festivités de Noël :

- * L'ensemble des élèves de l'école a bénéficié d'une séance de cinéma offerte par l'amicale des anciens élèves de l'école.
- * Venue du père Noël le vendredi 20/12/19 sur le temps de pause méridienne pour distribuer des bonbons aux élèves à l'initiative de l'association « les enfants d'abord ».
- * Dans ce cadre, les enseignants ont fait le choix d'offrir un livre par enfant (donné à la reprise de Janvier) : budget de 1€/livre financé par la coopérative scolaire grâce au prestataire « Lire c'est partir ».

USEP

- * Les élèves de la classe de maternelle ont participé à 2 rencontres sportives : aventures motrices à la salle des fêtes d'Arnac la poste (le 09/01/20) et jeux d'opposition à la halle des sports de St Sulpice les Feuilles, le 17/02/19.
- * Les élèves de CP CE1 CE2 et CM1 ont participé à une rencontre USEP activité gymnique et circassienne le 27 janvier à la halle des sports de St Sulpice les Feuilles.
- * Les élèves de CP/CE1 ont participé à une rencontre jeux traditionnels le 14 octobre à Bessines.
- * Les élèves de CM1/CM2 ont participé à un cross de secteur à Saint Amand Magnazeix en Novembre.

SPECTACLE

- * Les élèves de la classe de maternelle ont assisté au spectacle 'Echoes' au centre culturel Yves Furet le 19/12/20 et au spectacle 'La soupe au loup' à Lussac les églises le 31/01/2020 (spectacle organisé par l'école de Lussac les églises).
- * les élèves de CP CE1 CE2 CM1 et CM2 ont assisté au spectacle les lubies à la salle des fêtes d'Arnac la poste le 10/12/19 (entrées prises en charge par la mairie)
- * les élèves de CP CE1 CE2 CM1 et CM2 ont assisté à un concert JMF le 26/11/19 à Saint sulpice les feuilles.

b) En cours

- * Les classes de l'ensemble de l'école participent à l'action départementale « Je lis, J'élis » : présentation aux élèves (par demi-groupe) par les bibliothécaires du secteur de Magnac-Laval de 5 livres qui leur sont lus et qui donnent lieu à des échanges. Les élèves donnent leur avis sur les livres.
→ Vote prévu (un livre à choisir parmi les 5 ; il y a 3 lots de livres : un par cycle).

Rappel : le créneau bibliothèque est le jeudi matin : 1 jeudi sur 4 : Rotation sur les 4 classes.

A noter que le fond de bibliothèque est départemental (BDP) ce qui permet un renouvellement constant des livres, CD, DVD...proposés et également de réserver des ouvrages non présents sur place mais dans un autre fond du réseau départemental.

L'inscription à la bibliothèque est gratuite.

- * Cycle piscine pour la classe de CE2/CM1 les lundis matins à partir du 09 mars 2020.

Pour la classe de CP/CE1, cela sera à partir du 11 mai.
Le transport pour ces différentes sorties est pris en charge par la municipalité par le biais de la mise à disposition du car communal.

c) A venir

SORTIES USEP :

- * Les élèves de la classe de CP/CE1 : rencontre USEP « ekiden » (course en durée) (14/04).
- * Classe de maternelle : rencontre sportive autour des Contes le 02/04 à saint léger magnazeix
- * Les élèves de la classe de CM1/CM2 : course d'orientation le 10/04 ou le 16/04
- * Les élèves de la classe de CE2/CM1 : athlétisme en fin d'année

SPECTACLE

- * Pour la classe de maternelle : spectacle JMF à la salle des fêtes de Saint-Sulpice-les-feuilles entre le 8 et le 16 juin. (Coût financé par moitié par les familles / par moitié par la coopérative scolaire)

INTERVENTIONS :

- Parcours du cœur : vendredi 29 mai après-midi (mater et CP-CE1)
Date choisie en cohérence avec la commune qui organise aussi des actions.
- * Intervention de l'association 'Art Nomad' le 03/04
Représentation auprès des familles à l'occasion de la fête de l'école.
Fabrication de capes sur le thème des costumes.
- * les élèves de CM1-CM2 vont avoir une intervention du SYDED sur le thème zéro déchet le 17/04 et assisteront à un spectacle au zénith le 05/06 (les recyclades)
- * Dans le cadre de la liaison CM2/6ème, déplacement des cycles 3 au collège de Saint Sulpice les Feuilles (date à définir) : la rencontre sera articulée sur les matières scientifiques

d) Fin d'année

- *La classe de maternelle : sortie au jardin des sens
 - *La classe de CP-CE1 : sortie à la cité des insectes à Nedde
 - * CE2 CM1 CM2 voyage scolaire aux Chalets de St Nérée du 25/05 au 29/05
- FETE DE L ECOLE DE FIN D ANNEE :

Elle aura sûrement lieu le vendredi 26 juin après la classe (soit le vendredi de l'avant-dernière semaine avant la sortie des classes comme cela avait été fait l'an passé). Le schéma sera certainement proche de celui de l'an passé avec un spectacle proposé par les classes puis des activités ludiques et une buvette. (en partenariat avec l'association des parents d'élèves)

3. Vie scolaire : point financier de la coopérative scolaire, financement des sorties

a) Coût des prochaines sorties scolaires :

- * Concerts JMF : 3€ par élève (1,5 € pris en charge par la coopérative)
- * Voyage scolaire : 294,77 € par élève
- * recyclades : gratuit financé par le syded
- * rencontres USEP : gratuit

b) Financement des sorties :

- *Le marché de Noël a rapporté environ 500 €.
- *La vente de chocolat a rapporté 790 € de bénéfices.
- *La vente des photos de classe permet également le financement des sorties (environ 200€). Elles ont été faites sur la période 2.
- * Le concours de collecte de textile a rapporté 370 euros.

c) Voyage de fin d'année des CE2 CM1 CM2

Coût total du voyage (transport, hébergement et pension complète) : 8843 € pour 30 élèves et 2 accompagnateurs

Soit 294,77 par élève A MODIFIER enlever la part de l'adulte payant.

Financement (par élève):

- Mairie : 53 €
- Coopérative scolaire : 121,77 €
- Reste à charge famille : 120 €

L'amicale des anciens élèves nous a fait une subvention exceptionnelle de 300€ pour financer ce voyage.

Le comité des fêtes annonce un don de 250 €.

L'association 'les enfants d'abord' n'a pas les fonds pour aider au financement.

Un dossier a été envoyé aux 'Jeunesse de plein air' afin de venir en aide aux familles les plus en difficultés (condition aux moins 4 nuitées et être dans une ville de moins de 2000 habitants et ZRR)

Si le dossier est retenu l'aide est la suivante :

- Si quotient familial <300 : 25 % de subventions
- Si quotient familial <600 : 20 % de subventions
- Si quotient familial <900 : 15 % de subventions

Le calcul de la subvention se fait sur le coût total par élève, le reste à charge famille serait donc le suivant :

- Si quotient familial <300 : 47 €
- Si quotient familial <600 : 62 €
- Si quotient familial <900 : 76 €

Nous aurons connaissance en avril sur le montant définitif de l'aide allouée par famille.

Grâce à la subvention exceptionnelle donnée par l'amicale, le prix du voyage pour les familles payants 120 € sera diminué à 100 €.

L'emploi du temps :

	Lundi 25/05	Mardi 26/05	Mercredi 27/05	Jeudi 28/05	Vendredi 29/05
MATIN	Transport Aller	En alternance Temps de classe / Tir à l'arc	Grotte de Gargas Nestploria et exposition « les explorateurs de la préhistoire »	Randonnée sur la journée avec accompagnateur moyenne montagne	En alternance Animation nature les pieds dans l'eau Visite site de captage sur le centre k
R e p a s	Pique nique fourni par les participants	Déjeuner au centre	Pique-nique fourni par le centre	Pique-nique fourni par le centre	Déjeuner au centre

APRES MIDI	En alternance Maison des sources Ballade au Château de Bramevaque Arrivée et installation sur le centre vers 17h	St Bertrand de Comminges Visite de la cathédrale et de la cité puis Jeu de piste	En alternance Luchon Visite de l'usine Hydroélectrique visite de la ville en petit train (30') Groupe 2		départ du centre vers 14h Transport retour
Repas	Dîner au centre	Dîner au centre	Dîner au centre	Dîner au centre	

4. Rythme scolaire 2019-2020

Le passage à la semaine de 4 jours pour l'année scolaire 2018-2019 avait été demandé et obtenu. L'obtention de cette dérogation est valable pour 3 ans. L'an prochain les rythmes scolaires seront donc les mêmes.

5. Volet vie scolaire

a) Sécurité

Une 2ème alerte incendie a eu lieu le 10/02

La classe de CE2-CM1 était en salle de motricité, porte fermée, la sirène est presque inaudible. Voir si les travaux d'insonorisation de cet été rendent l'alarme plus audible

Il faudra aussi tester la salle du bas afin de vérifier si l'alarme est entendue dans cette pièce.

b) Santé

Un examen pour détection des problèmes de vue a été réalisé pour les élèves de PS le vendredi 8 mars par une infirmière du conseil général.

c) Divers

- Le pont de l'Ascension est cette année inclus dans le calendrier scolaire, il n'y aura donc pas classe du mercredi 20 mai 2020 au dimanche 24 mai 2020.
- Mme BERTHONNET (infirmière) : intervention le 9 mars après-midi : 3 groupes : CE2/CM1/CM2.

Présentation d'un vidéo et échanges autour des jeux.

Mise en avant de concept clés : sécurité, aides, pistes de jeux, personnes ressources.

- Après les vacances d'hiver : Intervention de la gendarmerie en fin de journée auprès des bus pour rappeler les règles de sécurité : ceintures...
- La mairie va demander aux agents communaux de monter dans le bus communal pour vérifier si la ceinture est mise lors du retour (après la classe). Dans le règlement du car, il est mis en avant la responsabilité des parents sur le point de ramassage et pour le trajet. La mairie est un relai pour le bus communal. Les réclamations ne doivent pas être faites auprès des chauffeurs. Le conseil régional est l'organisateur de premier rang.

6. Préparation de la rentrée 2020.

60 élèves étaient prévus

1 enfant de Saint Léger Magnazeix sera l à la rentrée.

2 enfants également de Saint Léger Magnazeix viendront.

2 élèves domiciliés dans les écarts d'Arnac la Poste seront a priori présents.

Mme le Maire et Mme l'IEN constatent le contexte démographique complexe.

Mme l'IEN met en avant le fait que nous avons bénéficié du maintien de notre quatrième classe pour l'année en cours.

Cette situation non fixée à ce jour sera étudiée lors de la carte scolaire à venir.

Il est mis en avant l'importance d'avoir des structures scolaires permettant à la fois aux enseignants de travailler en équipe pédagogique sur place et de temps de transport réduits.

Cette situation est propre à l'ensemble du secteur nord de la Haute-Vienne.

Mme L'IEN précise que la municipalité a fait des efforts pour le bâti scolaire.

Mme l'IEN met en avant la cohérence éducative sur l'ensemble du secteur.

La situation est compliquée : d'une part nécessité d'une équipe éducative (cas difficile d'un enseignant seul qui est l'unique responsable des élèves) ; d'une autre, l'envie (en tant que lien social) de garder une école dans la commune.

Il sera nécessaire de trouver une cohérence au point de vue du secteur. Cela demandera sûrement du temps.

Notons que dans le cas d'une fermeture de classe, il y aurait certainement une classe multi-niveaux de CP/CE1/CE2.

7. Questions diverses.

Questions parents

*** Comment sont gérés les problèmes de comportements à la cantine de certains élèves par l'équipe de surveillance ?**

Surveillance avec rappel à l'ordre sur le moment. Mise à l'écart momentané au sein de la cantine sur le temps du repas. Mise à l'écart non continue afin de ne pas stigmatiser l'élève. Mme Le Maire rappelle qu'il y a également un règlement de la cantine qui est signé par les familles en début d'année. En cas d'incivilités importantes et régulières (agressivité, insultes...), il peut être décidé une exclusion temporaire de la cantine. Mme le Maire rappelle aussi le rôle de co-éducation des parents. Elle fait référence au paragraphe du règlement qui concerne ce point.

Le personnel communal sera réuni à la mairie ce mercredi 19 février pour évoquer l'ensemble de ces sujets.

Il est noté qu'en cas de mots dans le carnet de liaison à propos d'incidents ou autres concernant les temps où le personnel communal est responsable, l'enseignant va les traiter au mieux ; la mairie doit cependant en être informée selon l'échelle de gravité.

*** Le personnel est-il formé ou accompagné dans la prise en charge d'incidents éventuels ?**

Le personnel est accompagné. Il a été demandé de référer à la mairie (secrétariat, élus) des problèmes rencontrés.

Il existe aussi des formations pour le personnel communal.

Mme Soulat est inscrite à un stage en 2020. Mme Wagner étant en CDD, elle ne peut bénéficier des stages du CNFPT.

* Sur quels critères les enfants sont-ils placés aux tables à la cantine ?

Pour les maternelles, les enfants sont placés par équilibre (garçons/filles) et en rotation d'une période à l'autre.

Pour l'élémentaire, les élèves sont placés afin d'assurer un équilibre de niveaux entre les tables, avec rotation d'une période à l'autre.

* Y a-t-il une vérification systématique de la mise en place de la ceinture de sécurité par chaque enfant dans le bus ?

Voir plus haut.

* Quand le portail d'entrée de l'école primaire sera-t-il vraiment solide ?

La Mairie souligne que l'entreprise qui avait installé le portail est revenue.

Il est demandé à ce que le portail soit maintenu ouvert à 8h50 jusqu'à 9h pour éviter les ouvertures et fermetures du portail régulières.

Un marquage au sol sera aussi mis afin d'assurer un périmètre de sécurité.

* Pourquoi y-a-t-il des repas non équilibrés à la cantine certains jours ?

Pour cause de non livraison régulière. En cas de charcuterie, il est interdit de mettre des féculents dans le repas car il est considéré que les enfants vont consommer déjà assez de pains.

Par ailleurs, la mairie signale que si les fournisseurs ne peuvent pas respecter leurs livraisons, il est possible pour la commune d'en changer.

Il a par ailleurs été demandé à ce que les verres en plastique soient retirés quand bien même ils sont réutilisables.

* Pourquoi les enfants sortent-ils si tard de la cantine ?

Le repas commence vers midi 15 pour les élèves.

Si certains élémentaires terminent leur repas plus tard alors ils peuvent remonter avec les maternelles.

Madame le Maire est allée à la cantine informer le personnel communal de la nécessité de remonter les élèves une fois les tables vidées. Si les élèves restent à table trop longtemps après avoir terminé le repas, cela génère des écarts de la part de certains élèves.

M. Gaucher fait une intervention afin de rappeler que les parents doivent rester à leur place pour que les problèmes d'enfants restent entre enfants. Il est nécessaire de mettre fin aux paroles « colporteuse de ragots » de parents.

Au sein de l'école, le problème est résolu.

A l'extérieur, certains parents et adultes extérieurs à l'école colportent des propos infondés et diffamatoires préjudiciables aux enfants et à l'école.

Il est noté que nous n'avons aucune prise sur ce qui se passe hors de l'école.

Question école :

* Suite à mon mail du 05/09 l'arbre de la cour élémentaire a-t-il été inspecté par un professionnel?

Cet arbre va être coupé pendant les vacances scolaires.

La séance est levée à 20h10.

Président : Mme. PRECIGOUT

Secrétaire : M. DUCHIER